

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet INFORMATICS PROFESSIONAL SERVICES	
Solicitation No. - N° de l'invitation 24062-130039/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client 24062-130039	Date 2013-05-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-619-25971	
File No. - N° de dossier 619el.24062-130039	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-05-24	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Perkins, Deborah	Buyer Id - Id de l'acheteur 619el
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-8656 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

24062-130039/A

Amd. No. - N° de la modif.

007

Buyer ID - Id de l'acheteur

619e1

Client Ref. No. - N° de réf. du client

24062-130039

File No. - N° du dossier

619e124062-130039

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La présente modification 6 de la demande de proposition 24062-130039/A a pour but de changer la date de clôture des soumissions et de répondre aux questions ci-dessous.

Supprimer la date de clôture des soumissions suivante :

À 14 h Le (2013-05-21) Fuseau horaire : Heure normale de l'Est (HAE)

Remplacer par la date qui suit :

Le 24 mai 2013, à 14 h (heure avancée de l'Est [HAE]).

Question 1

Le a grille de gestionnaire de projet exécutif a traversé plusieurs itérations étant donné que la DP a été livré le 17 avril. Sur les trois questions notées, R3, qui a trait à l'expérience était à l'origine d'une valeur de 55 % du nombre total de point. Avec la dernière modification et les changements de grille, maintenant l'expérience ne vaut que 38 % de l'ensemble de la grille, rendant impossible de marquer 45,5 (la note minimale) à moins que le candidat n'ait l'éducation et la certification PMP. L'éducation (R1) et la PMP (R2) sont maintenant obligatoires puisqu'il n'y a aucun moyen de marquer le score minimum sans marquer de points entiers sur R1 et R2. Par conséquent, un candidat ayant 20 ans d'expérience et une PMP ne passe pas la note minimale alors qu'un candidat ayant un diplôme, un PMP et 1 an d'expérience projet passe la note minimale.

C'est pourquoi, nous exigeons que la Couronne réduise le score minimum à 45/65 de 45,5/65 compte tenu du fait qu'une demi marque ne peut être atteinte sur R1 et R2.

Réponse 1

Les points sont modifiés comme suit :

La cote R1 est changée de 20 points et abaissée à 10 points ;

R2 demeure inchangée ; et

La cote R3 est changée de 25 points et vaut maintenant une valeur de 35 points comme suit :

Jusqu'à 7 points par projet selon les barèmes ci-dessous :

7 points : plus de 12 mois d'expérience démontrée ;

5 points: 8 mois à 12 mois d'expérience démontrée ;

3,5 points: 4 mois à 7 mois d'expérience démontrée ;

0 points: 3 mois ou moins d'expérience.